



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/AHM.1/3
21 décembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement

Réunion spéciale d'experts sur le renforcement
des compétences dans les pays en développement:
formation, création de réseaux et TIC

Genève, 27 et 28 novembre 2006

**RAPPORT DE LA RÉUNION SPÉCIALE D'EXPERTS SUR LE RENFORCEMENT
DES COMPÉTENCES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT:
FORMATION, CRÉATION DE RÉSEAUX ET TIC**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
les 27 et 28 novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	<i>Page</i>
I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	9
Annexe	
PARTICIPATION	10

Chapitre I

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. Conformément à son ordre du jour, la Réunion spéciale d'experts sur le renforcement des compétences dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC a examiné la contribution des efforts nationaux, régionaux et internationaux au renforcement des capacités de formation et de recherche des pays en développement dans le domaine du commerce.

Le commerce au service du développement et les obstacles actuels

2. Les experts ont reconnu que le commerce devrait faire partie intégrante des stratégies de développement des pays, en offrant des perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Toutefois, plusieurs intervenants ont exprimé des mises en garde. Les obstacles tarifaires et non tarifaires continuaient de limiter considérablement la capacité des pays en développement de faire du commerce un moteur du développement, et les contraintes pesant sur l'offre, en particulier dans les pays les moins avancés, se traduisaient par une insuffisance de produits pour l'exportation.

3. Quelques intervenants ont en outre fait observer que l'importance du commerce pour le développement économique et social des pays n'était pas encore entièrement reconnue. Par exemple, ce n'était que récemment que le commerce avait commencé d'être intégré dans les DSRP. L'influence restait inégalement répartie entre le ministère du commerce et d'autres ministères plus visibles, ce qui se reflétait dans la répartition des fonds publics entre différents projets et programmes. Ainsi, les contributions budgétaires nationales à l'éducation, à la formation et à la recherche dans le domaine du commerce n'étaient pas encore pratique courante.

Cohérence et coordination du processus de renforcement des capacités

4. Des experts ont donc considéré qu'il fallait intensifier la coordination entre les ministères de façon à renforcer le rôle du commerce et de la politique commerciale dans les stratégies de développement, ainsi que la cohérence avec d'autres domaines de l'action publique, tels que l'éducation. D'autres experts ont également appelé à une amélioration de la coordination et du dialogue entre le secteur privé et les pouvoirs publics, afin que l'action publique réponde mieux aux besoins des entreprises. Les participants ont attiré l'attention sur la nécessité d'une plus grande cohérence entre les programmes financés par des donateurs et les initiatives nationales en matière de renforcement des capacités. Enfin, il était tout aussi important d'améliorer la coordination entre donateurs et organisations internationales afin d'éviter les chevauchements, les doubles emplois et la saturation.

Adaptation et perfectionnement des connaissances et des compétences

5. Tous les pays avaient besoin de programmes de formation adaptés à leur niveau de développement économique et social et à la trajectoire de développement qu'ils avaient choisie. Pour cette raison, les mesures relatives au renforcement des capacités devaient être adaptées aux conditions locales, être déterminées par ces mêmes conditions et reposer sur les efforts locaux. Un expert a recommandé, par exemple, que le matériel pédagogique soit accessible sans restriction de droits d'auteur de façon à pouvoir être librement adapté par différents utilisateurs.

Étant donné le caractère dynamique des questions commerciales, un certain nombre d'intervenants ont également estimé qu'il était impératif de s'employer à perfectionner continuellement les connaissances et les compétences commerciales.

Trouver un juste équilibre entre éducation de base et formation professionnelle: implications pour le développement institutionnel

6. Des experts ont souligné la nécessité d'assurer une formation de base sur les questions commerciales, formation qui pour l'instant ne figurait pas dans les programmes universitaires de nombreux pays en développement. Les raisons en étaient le manque d'enseignants, la faible priorité du commerce dans les politiques de développement, et l'insuffisance de la demande de cours spécialisés au niveau national. En conséquence, les personnes travaillant dans les ministères du commerce ou occupant d'autres positions en rapport avec le commerce ne possédaient souvent pas les connaissances spécialisées nécessaires, ce qui pouvait nuire à l'efficacité des ateliers de formation professionnelle et des cours de courte durée portant sur des besoins de formation extrêmement spécifiques. Une solution recommandée par un expert était que des programmes relatifs au commerce soient complètement intégrés dans les programmes universitaires.

7. Un certain nombre d'experts ont reconnu que le renforcement des capacités commerciales, et en particulier des capacités institutionnelles, était un processus à long terme, avec une rentabilité différée de l'investissement consenti dans les ressources humaines. Un expert a notamment cité l'exemple d'un programme de maîtrise conçu en 1997, dont la première année d'étude n'avait démarré que sept années plus tard. Un autre expert a donné l'exemple d'un programme de maîtrise qui avait été financé par un donateur et dispensé pendant trois années, au cours desquelles le programme avait progressivement été pris en charge par une institution locale, de sorte qu'il était entièrement administré localement la quatrième année.

Programmes régionaux et nationaux

8. Des experts ont fait valoir que les réseaux d'accords régionaux et internationaux permettaient souvent de s'attaquer aux problèmes de l'insuffisance des capacités nationales d'enseignement et de recherche en matière commerciale, et de répondre à la nécessité de regrouper les ressources là où la demande était faible. En outre, les réseaux pouvaient être d'un bon coût-efficacité, car ils produisaient des économies d'échelle. Toutefois, un expert a dit que les accords régionaux pouvaient soulever des problèmes si les membres possédaient des caractéristiques nationales qui n'étaient pas entièrement compatibles les unes avec les autres. Une collaboration entre membres de réseaux concernant, par exemple, les structures administratives ou le contenu des cours serait donc nécessaire pour garantir le succès d'un réseau.

9. Un expert a déclaré que les réseaux de recherche Sud-Sud, en particulier, étaient un bon moyen de pallier les faibles niveaux de capacité dans les pays en développement. En outre, ils rehaussaient la stature des chercheurs et la visibilité de leurs travaux auprès des gouvernements. Cela renforçait la crédibilité des chercheurs et pouvait encourager un recours futur à leurs compétences.

Créer les conditions d'une capacité de recherche durable

10. La mise en place d'une capacité de recherche autochtone locale et/ou régionale était un processus à long terme. Il faudrait du temps pour que des diplômés parviennent aux niveaux de la maîtrise et du doctorat et acquièrent les compétences nécessaires à la recherche.

Préalablement, il fallait toutefois renforcer la diffusion de connaissances de base sur les questions commerciales dans les cycles universitaires de la licence et de la maîtrise.

11. Dans ce contexte, les experts ont également examiné les principaux buts et objectifs des réseaux régionaux de recherche. Ces réseaux devraient d'abord et avant tout produire des analyses de qualité, utiles à l'action publique. Ils pouvaient aussi étayer le processus de renforcement des capacités d'analyse en encourageant une recherche conjointe et en favorisant le regroupement de chercheurs de différents pays d'une région. Un expert a toutefois fait observer que pour garantir la qualité des analyses proposées par les réseaux régionaux, les chercheurs devraient être de niveaux de compétence comparables. Il y avait donc des limites à la contribution des réseaux de recherche au renforcement des capacités; les établissements pédagogiques devaient être renforcés pour constituer la base d'initiatives complémentaires telles que ces réseaux régionaux.

Établir un lien entre les chercheurs et leurs travaux et le processus d'élaboration des politiques

12. Les participants ont examiné dans quelle mesure la recherche était nécessairement inspirée par la demande des gouvernements et jusqu'à quel point les chercheurs devaient déterminer et façonner eux-mêmes leur programme de recherche. Étant donné la longueur des travaux de recherche empirique, les experts ont estimé que les chercheurs devaient anticiper et identifier les futurs thèmes de recherche qui deviendraient nécessaires et utiles à l'élaboration des politiques, et non pas seulement répondre aux besoins courants exprimés par les pouvoirs publics.

13. Même si la recherche répondait à une demande, de nombreux autres facteurs influaient sur le processus de décision au niveau politique, allant de groupes d'intérêts à une résistance publique aux contraintes budgétaires. Ces facteurs, entre autres éléments, détermineraient donc l'éventuel recours, et à quel stade, par les décideurs à la recherche. Plusieurs experts ont dit que les résultats des travaux de recherche devraient bénéficier d'une plus large diffusion publique, par exemple à travers les médias, pour contribuer à une plus grande acceptation publique des recommandations exprimées et ainsi à une plus grande prise en compte de la recherche. Dans les pays qui connaissent des changements réguliers de gouvernement, cela encourageait aussi la continuité des décisions.

14. Les experts ont discuté de la nature de la recherche que les gouvernements utilisaient et les raisons pour lesquelles ils pouvaient privilégier les conseils et l'information venant d'une source plutôt que d'une autre. Plusieurs facteurs ont été considérés importants pour les chercheurs désireux de s'assurer la confiance des gouvernements et d'asseoir leur crédibilité aux yeux des décideurs. À cet égard, un expert a attiré l'attention sur la nécessité pour les chercheurs d'être tout à fait honnêtes dans l'utilisation des données et la présentation de leurs hypothèses et résultats. Un autre expert a estimé qu'il était préférable pour les chercheurs d'être honnêtes et francs et de présenter tous les résultats et scénarios, même si ces résultats étaient parfois contradictoires.

Mesurer l'impact des efforts de renforcement des capacités

15. Plusieurs experts ont souligné qu'il était important de bien évaluer l'efficacité et l'impact des projets de renforcement des capacités liées au commerce. Les mécanismes d'évaluation étaient importants pour s'assurer de la qualité et étaient également nécessaires pour justifier l'utilisation des ressources (y compris les fonds reçus de donateurs). La poursuite d'un financement dépendait généralement d'une bonne évaluation du projet réalisé. Identifier des mesures pertinentes de l'impact quantitatif dans ce domaine n'était toutefois pas chose aisée.

16. Un expert a souligné que, dans l'évaluation du «retour sur investissement» de projets de renforcement des capacités, il fallait faire une distinction entre éducation et formation. L'éducation concernait l'acquisition de connaissances par un individu, tandis que la formation visait à un apprentissage individuel et à son application sur le lieu d'emploi, par exemple au ministère du commerce. Dans le cas d'une formation à court terme, qui visait à développer des compétences spécifiques, il était possible d'établir une mesure quantitative du nombre de personnes qui avaient été formées, et les compétences pouvaient être directement utilisées après la formation. L'efficacité et l'impact du renforcement des capacités à long terme, par exemple dans le cadre d'une formation universitaire, seraient toutefois plus difficiles à mesurer.

17. Un expert s'est également demandé quels critères il conviendrait d'utiliser pour évaluer les programmes: est-ce que le renforcement des capacités dans le domaine du commerce et du développement devait avant tout encourager une réflexion critique, par exemple concernant la position de négociation d'un pays, ou devait-il simplement fournir des outils standardisés, tels que la capacité de rédiger un accord? Les experts ont souligné que tous les mécanismes d'évaluation devaient associer donateurs et bénéficiaires et ils ont estimé qu'une analyse globale des besoins, à l'instar des études diagnostiques sur le commerce, était un préalable à un programme efficace et effectif de renforcement des capacités liées au commerce.

Financer le renforcement des capacités liées au commerce et fournir une «aide pour le commerce»

18. Comme un participant l'a fait observer, le débat sur le financement était passé au cours des 15 dernières années du slogan «le commerce, et non l'aide» à l'idée de promouvoir «l'aide pour le commerce». Les participants ont reconnu que les pays en développement pouvaient avoir besoin d'une assistance pour renforcer leurs capacités de production afin de tirer pleinement parti de leur intégration dans l'économie mondiale. Toutefois, plusieurs experts ont dit que le financement de programmes visant à renforcer les capacités de production dans les pays en développement faisait intervenir des choix difficiles, et que des conflits d'intérêts pouvaient parfois surgir.

19. Les donateurs devaient établir un ordre de priorité pour la distribution de leur assistance: non seulement leurs ressources étaient limitées, mais, comme un participant l'a souligné, il n'était pas toujours aisé de trouver le bon partenaire auquel fournir un financement. Étant donné les limites des fonds des donateurs, il était important d'aider les pays à bien évaluer la contribution potentielle du commerce à la croissance et à la création de richesse, de façon qu'ils puissent inclure le commerce dans leurs plans nationaux de développement et leurs documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), par exemple.

20. Ce point a été repris par un autre expert, qui s'est demandé si le manque de soutien financier pour le commerce et le renforcement des capacités liées au commerce était le problème, ou si, en fait, le véritable problème n'était pas la perception insuffisante qu'avaient les gouvernements du potentiel que recelait le commerce. L'expert a en outre indiqué que très peu de gouvernements africains investissaient dans un enseignement en rapport avec le commerce, et que le financement venait non pas du budget, mais entièrement de donateurs. Dans un premier temps, les pays en développement pourraient peut-être accroître leurs engagements budgétaires en faveur du renforcement des capacités liées au commerce, par exemple au niveau des programmes universitaires.

21. Les experts ont évoqué les avantages d'une répartition multilatérale de l'aide au développement par rapport aux arrangements bilatéraux actuels ou proposés, par lesquels des donateurs finançant une assistance technique liée au commerce pouvaient se trouver en même temps en face des bénéficiaires de leur assistance à une table de négociation. Un expert a dit que, de même que le commerce n'était pas une question strictement nationale, les efforts de répartition de l'aide pour le commerce ne devraient pas être confiés à des donateurs ou à des pays individuels. Un autre participant a fait observer que le secteur privé pourrait jouer un plus grand rôle dans le financement des programmes de renforcement des capacités.

Rôle des organisations internationales dans le renforcement des capacités liées au commerce

22. Les débats des participants ont souvent porté sur la contribution des institutions internationales, y compris la CNUCED, aux efforts de renforcement des capacités. Un intervenant a dit que la CNUCED offrait une large perspective sur les questions commerciales, qui insistait sur une approche systémique, axée sur le développement, du commerce international, de l'investissement et du financement. Étant donné l'importance de cette approche pour les pays en développement, la CNUCED devrait continuer de développer une formation illustrant cette perspective du commerce international, et continuer de soutenir le renforcement des capacités locales dans ce domaine, comme elle le faisait avec l'Institut virtuel, le programme TrainforTrade et les cours sur les grands problèmes économiques internationaux. Les pays en développement n'avaient pas toujours pleinement conscience des travaux de la CNUCED, qui pouvaient être occultés par ceux d'organisations plus visibles. La CNUCED devait donc intensifier la diffusion de ses travaux, de sa documentation et autres matériels en recourant à tous les moyens, dont le renforcement des capacités.

23. Dans le domaine de la recherche, les organisations internationales pouvaient aussi faire office d'intermédiaires impartiaux entre les chercheurs et les décideurs, faciliter la communication entre les deux et offrir d'autres services – examens collégiaux, médiation entre groupes d'intérêts, etc.

24. Concernant les travaux futurs de la CNUCED sur le renforcement des capacités liées au commerce, plusieurs experts ont préconisé un suivi de la présente réunion, avec la possibilité de tenir des réunions analogues à l'avenir. Dans ce contexte, ils ont recommandé que la CNUCED poursuive ses travaux d'analyse sur la question, en particulier en rassemblant et en analysant des informations relatives à l'expérience des pays, et qu'elle offre la possibilité d'avoir des échanges et des débats sur les meilleures pratiques pour le développement des capacités pour le commerce.

25. Un expert a en outre souligné que la CNUCED devrait continuer de travailler en partenariat avec d'autres organisations nationales, régionales et internationales pour répondre aux besoins des pays en matière de renforcement des capacités.

Questions interdisciplinaires découlant des quatre séances

26. Au cours des deux journées de la Réunion, plusieurs questions interdisciplinaires sont ressorties des discussions. Il y avait, en premier lieu, la nécessité d'une formation déterminée et diffusée au niveau local, et de programmes de recherche ancrés dans les institutions des pays en développement. En deuxième lieu, les experts ont à maintes reprises attiré l'attention sur la nécessité d'assurer coordination et cohérence entre les acteurs et les organisations aux niveaux national, régional et international. En troisième lieu, les TIC sont apparues comme un thème récurrent dans les discussions, notamment en raison de leur capacité de sous-tendre les réseaux, la formation et la recherche. Enfin, les experts sont convenus que les efforts de renforcement des capacités devaient s'adresser à toutes les parties intéressées, telles que milieux universitaires, décideurs et secteur privé.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Convocation de la Réunion d'experts

27. La Réunion spéciale d'experts sur le renforcement des compétences dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 27 novembre 2006 par M^{me} Anh-Nga Tran-Nguyen, Directrice de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale de la CNUCED.

B. Élection du bureau (Point 1 de l'ordre du jour)

28. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau suivant:

Président: M. Samuel Amehou (Bénin)

Vice-Président/Rapporteur: M. Darius Kurek (Suisse)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (Point 2 de l'ordre du jour)

29. À la même séance, la Réunion a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.3/AHM.1/1; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Renforcement des compétences dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

30. Pour l'examen de la question de son ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note thématique établie par le secrétariat de la CNUCED, intitulée: «Renforcement des compétences liées au commerce dans les pays en développement: formation, création de réseaux et TIC» (TD/B/COM.3/AHM.1/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion (Point 4 de l'ordre du jour)

31. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la Réunion.

Annexe

PARTICIPATION¹

1. Les experts des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Algérie	Haïti
Allemagne	Honduras
Angola	Inde
Arabie saoudite	Iran (République islamique d')
Argentine	Italie
Bahreïn	Jordanie
Bangladesh	Madagascar
Bénin	Malaisie
Bolivie	Mali
Brésil	Oman
Cambodge	Pérou
Cameroun	Philippines
Chine	Pologne
Colombie	Portugal
Congo	République arabe syrienne
Égypte	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
El Salvador	Suisse
Espagne	Thaïlande
États-Unis d'Amérique	Tunisie
Ex-République yougoslave de Macédoine	Viet Nam
Fédération de Russie	Yémen
Finlande	
France	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Association européenne de libre-échange
Centre Sud
Ligue des États arabes
Union africaine

3. Les institutions et organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la Réunion:

Centre du commerce international
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
Commission économique pour l'Afrique

¹ La liste des participants porte la cote TD/B/COM.3/AHM.1/INF.1.

4. Une institution spécialisée était représentée à la Réunion:

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

5. Les organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la Réunion:

Catégorie générale

BPW International

Confédération internationale des syndicats libres

Ingénieurs du Monde

Ocaproce International

6. Les intervenants ci-après ont participé à la Réunion:

M. Toufiq Ali, Ambassadeur, Mission permanente du Bangladesh à Genève

M. Francis Matambalya, professeur, Université de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)

M. Dario Celaya Alvarez, Conseiller, Mission permanente de l'Argentine à Genève

M. David Vivas-Eugui, Directeur de programme, Propriété intellectuelle, technologie et services, Centre international de commerce et de développement durable (CICDD)

M. Raymond Saner, professeur, Organisation et gestion internationale, Université de Bâle (Suisse)

M. Moustapha Kassé, professeur, Université de Dakar (Sénégal)

M^{me} Sarah Geddes, Centre de droit et de politique commerciale (Canada)

M^{me} Anna Olefir, chaire de commerce international, Université économique nationale Vadym Hetman de Kiev (Ukraine)

M. Yuvaroath Tan, Chef adjoint du Bureau des services, Ministère du commerce (Cambodge)

M. Claude Lishou, professeur, Université de Dakar (Sénégal) (par vidéoconférence)

M. Mukwanason Hyuha, Directeur, Programme de doctorat, Consortium pour la recherche économique en Afrique

M. Yann Duval, coordonnateur adjoint, Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce (ARTNeT), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (par vidéoconférence)

M. Samir Radwan, Directeur général, Economic Research Forum (Égypte)

M. Vicente Yu, Programme de la gouvernance mondiale pour le développement,
Centre Sud

M. Sam Laird, professeur associé, World Trade Institute, Berne (Suisse) et professeur
spécial d'économie internationale, Université de Nottingham

M^{me} Sheila Page, Overseas Development Institute (ODI)

M. Edward Brown, Premier Secrétaire, Mission permanente du Royaume-Uni à Genève

M. Amr Aljowaily, Premier Secrétaire, Mission permanente de l'Égypte à Genève.
